



Save the date!

ATELIER HYBRIDE AFJE RHÔNE-ALPES

CONFLITS DE GOUVERNANCE : QUE FAIRE ?

MARDI 28 MAI – 9h/10h30



Jakubowicz
associés
CABINET D'AVOCATS

Chères adhérentes, Chers adhérents,

La Délégation Rhône-Alpes de l'AFJE a le plaisir de vous convier à un atelier hybride organisé en partenariat avec le cabinet d'avocats **Jakubowicz et Associés**, sur le thème : « **Conflits de Gouvernance : Que Faire ?** ».

Les conflits entre associés constituent un risque majeur car ils peuvent paralyser la société et, dans le pire des cas, entraîner sa dissolution. Une prévention et une gestion efficaces des conflits de gouvernance est par conséquent indispensable.

Cet atelier sera donc l'occasion de rappeler l'importance de la prévention de ces conflits dès la constitution et de présenter les solutions pouvant faciliter leur résolution, avec le souci de préserver le bon fonctionnement de la société.

Cet atelier sera animé par :

- Me **Jonathan DEL VECCHIO**, avocat associé, spécialiste en **Contentieux Droit des Affaires** ;
- Me **Lucie SOITEL**, avocate, spécialiste en **Contentieux Droit des Affaires**.

[Inscription préalable et obligatoire sur le site AFJE en vous connectant avec vos identifiants :](https://www.afje.org/agenda/3105)
<https://www.afje.org/agenda/3105>

30 places maximum en présentiel
200 places maximum en distanciel

Cet atelier est organisé sous le format hybride, en présentiel et en distanciel.

Si vous souhaitez participer en présentiel et afin de faciliter notre organisation, merci de nous l'indiquer via courriel à afje.rhonealpes@gmail.com

Lieu : 18/20, rue Tronchet – Lyon 6^{ème} – Accueil avec petit-déjeuner à partir de 8h30 - Accès : Métro Foch - Parkings aux abords immédiats : Lyon Park Auto

Pour ceux souhaitant participer en distanciel : un lien vous sera envoyé la veille de l'atelier

Seuls les adhérents inscrits et à jour de cotisation pourront accéder à l'atelier.

Afin de garantir la confidentialité des échanges et de permettre à chacun de pouvoir s'exprimer librement, cet atelier ne sera pas enregistré. Il n'y aura donc pas de diffusion d'un replay.

Sauf avis contraire de votre part, les informations contenues dans vos inscriptions à nos manifestations peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé par l'AFJE à des fins de gestion administrative et de communication de la part de l'AFJE ainsi que de la part de ses partenaires.

Conformément aux textes applicables, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives qui vous concernent en adressant un courrier électronique à : contact@afje.org